

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames. . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 14 Septembre 1880

S. M. le Roi d'Espagne s'est empressé d'annoncer au Prince l'heureuse délivrance de la Reine par un télégramme des plus affectueux. Son Altesse Sérénissime a fait parvenir immédiatement à Leurs Majestés Catholiques Ses sincères félicitations, avec Ses vœux pour le bonheur de la jeune Infante.

NOUVELLES LOCALES

Dimanche dernier a été célébrée, à Monaco, la fête de la Nativité de la Très Sainte-Vierge. Comme tous les ans, une procession à laquelle ont pris part les congrégations religieuses a parcouru, à l'issue des Vêpres, les rues de la Ville.

Jeudi dernier, vers 2 heures de l'après-midi, un douloureux accident a ému la population du quartier Saint-Michel.

Une charrette chargée de pierres, conduite par un ouvrier du sieur Rigotti, entrepreneur, arrivait devant les bâtiments des communs que la Société des Bains fait construire derrière l'hôtel de Russie; les chevaux attelés à cette charrette paraissaient ne pouvoir franchir la faible montée qui de la route entre dans le chantier, et le conducteur les encourageait de son mieux, quand un sieur Cavano (Charles), manoeuvre employé à ladite construction, voulant prêter son concours au charretier, vint spontanément se mettre à l'une des roues. Malheureusement, les chevaux excités prirent leur course au moment même, entraînant avec eux le malheureux Cavano, qui passa sous la charrette. Quand on le releva, il avait le bras et le côté gauches broyés. Pensé immédiatement par M. le docteur Gueirard, qui se trouvait dans le voisinage, il fut ensuite transporté à l'Hôtel-Dieu; mais ses blessures étaient si graves, que, malgré les soins des médecins de cet établissement, il expirait à 5 heures du soir.

Cavano était célibataire, natif d'Isolabona (Italie), âgé de trente-cinq ans et demeurait au Carnier, territoire de la Turbie.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un violent orage a éclaté sur Monaco. De 3 heures à 8 heures du matin, les éclairs et les roulements du tonnerre

se sont succédé presque sans interruption. Nous n'avons pas appris que cet orage ait eu d'autre conséquence qu'une pluie diluvienne.

Au contraire, en France et en Italie, on signale de graves dommages occasionnés par la foudre, la grêle et les pluies torrentielles de ces derniers temps.

Dimanche soir, nouvel orage, au moment de la sortie du concert.

A dater du 1<sup>er</sup> octobre prochain, les abonnements aux journaux et recueils périodiques, paraissant soit en France, soit en Italie, et respectivement adressés de l'un des deux pays dans l'autre, pourront se faire par l'intermédiaire de la poste, moyennant une commission de 3 %.

La liste des publications dont les conditions d'abonnement auront été notifiées à l'administration française sera tenue à la disposition du public, dans tous les bureaux de poste.

La banque de France a prévenu le public d'un changement introduit, depuis le 30 avril dernier, dans le filigrane du billet de 100 francs. Les clairs et les ombres y sont transposés. Quand on regarde le billet en transparence, les principales parties de la tête de Mercure, c'est-à-dire la face et les cheveux, se voient en noir, tandis que les yeux, les sourcils, le nez, le contour du visage et l'aile à droite sont marqués par un trait lumineux. Dans les billets d'une date antérieure, c'était le contraire.

Depuis quelque temps, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a adopté sur ses principales lignes un appareil électrique qui est appelé à protéger la circulation des trains en général.

Cet appareil consiste en un cadran surmonté d'un timbre et muni d'une aiguille mobile.

Autour du cadran sont inscrites une douzaine d'indications ou de communications différentes, destinées à donner connaissance de tout ce qui peut contribuer à assurer la sécurité des trains et prévenir les accidents.

Un aiguilleur d'un poste quelconque a-t-il aperçu quelque chose d'anormal au passage d'un train, vite il s'empresse de transmettre à son correspondant la communication indicatrice qui a trait à l'incident qu'il vient de remarquer. Pour cela, il appuie successivement sur un des deux boutons

qui sont à sa disposition; instantanément le timbre de l'appareil correspondant retentit, l'aiguille avance simultanément d'une communication à l'autre et vient s'arrêter, suivant le nombre de coups donnés par l'aiguilleur, sur le signal qui doit attirer l'attention de son correspondant.

Ce dernier, ainsi prévenu, répète la communication reçue: certain qu'il a bien compris ce qui lui est signalé, il attend le train, l'arrête s'il y a lieu de le faire et renseigne les agents.

Les services rendus par l'appareil en question ont décidé son installation sur les lignes à grand trafic du réseau Paris-Lyon-Méditerranée.

Nous trouvons dans le journal *l'Opinion de Nice* des détails intéressants sur le naturaliste Antoine Risso, dont les ouvrages devront être consultés par toutes les personnes qui voudront s'occuper de l'histoire naturelle de la région.

Ce savant observateur est parvenu à enrichir la zoologie méditerranéenne d'un grand nombre d'espèces tout à fait inconnues, ou sur la nature desquelles les naturalistes étaient dans l'incertitude ou dans l'erreur.

Son ouvrage *l'Ichthyologie de Nice, ou histoire naturelle des poissons du département des Alpes-Maritimes*, a été le premier traité topographique sur les poissons qui eut paru en France, et était, sans contredit, le plus complet de tous ceux du même genre que possédaient les nations voisines. Risso y décrivait plus de trois cents espèces pêchées dans la mer de Nice, ou dans les eaux douces du département, et le quart au moins de ces espèces étaient tout à fait inconnues avant lui.

A l'exemple de quelques naturalistes, et par un juste sentiment d'estime et de considération, Risso a fait connaître les noms des quelques hommes que les talents, le mérite, la gloire ou l'amitié lui ont désignés.

On trouve dans son remarquable ouvrage: *Le Céphaloptère-Masséna*, poisson singulier, aussi extraordinaire dans ses formes que remarquable dans ses affections. — *Le Syngnathe-Papacin*. — *La Murène-Cassini*. — *Le Pleuronecte-Lascaris*. — *L'Atkérine-Boyer*. — *Le Gade-Maraldi*, etc., etc., et autres espèces présentées pour la première fois dans les annales de l'ichthyologie, que Risso a décoré des noms de savants et hommes illustres auxquels le département des Alpes-Maritimes s'honore d'avoir donné naissance.

Sous le titre de *remarques*, Risso a placé à la fin de chaque genre des observations curieuses sur la structure, les mœurs et les habitudes des espèces, sur l'époque où elles pondent, où on les pêche, le goût de leur chair; enfin sur tout ce qui pouvait intéresser le commerce et les arts.

Aujourd'hui, M. J.-B. Risso conserve, dans sa campagne à Saint-Roch, une intéressante collection de géologie et d'histoire naturelle de notre illustre observateur, dont la renommée comme ichthyologue est devenue européenne.

Cette magnifique collection est mise avec complaisance à la disposition des personnes qui désirent la visiter.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Grasse.** — Le *Commerce*, journal de Grasse, donne les renseignements sur les travaux de la ligne projetée de Digne à Draguignan.

Cette ligne s'étendra, sur une longueur d'environ 119 kilomètres, en y comprenant un parcours de 3700 mètres, pour lequel elle emprunte la voie déjà existante du chemin de fer P.-L.-M. Partant de la gare actuelle de Digne, qui sera agrandie, le tracé quitte la voie du Paris-Lyon à la station de Champcier, se dirige vers Mézel et Châteauredon, remonte la vallée de l'Asse jusqu'à Barrême pour prendre la vallée du Verdon, en passant par Gévaudan, Moriez et Saint-André. Il longe ensuite la rive droite du Verdon, desservant Castellane, Chasteuil et Bouyon, franchit le Verdon, touche Trigance, passe par Comps en suivant la rive droite de l'Arbuty, s'approche de Bargemon et, traversant le vallon du Rion au moyen d'un grand viaduc, vient se raccorder à la ligne de Cagnes à Draguignan, à la station de Scillans.

**Vallauris.** — Le *Commerce*, de Grasse, a reçu de Vallauris, une communication concernant une pièce de monnaie assez rare, quoique moderne.

Cette pièce, en argent, porte sur une face :

5  
FRANCS  
L'AN 10  
ERIDANIA  
LIBERTÉ  
ÉGALITÉ

en légende :

Un petit cœur sert de différent.

Sur la face opposée : deux femmes, l'une représentant la France, porte d'une main le bonnet phrygien sur une pique, de l'autre, le triangle égalitaire, et est enlacée par la seconde, qui représente l'Italie. Celle-ci, une couronne à la main, s'appuie sur l'autre, marquant l'union des deux nations sœurs.

A l'exergue : *Gaule subalpine* et la signature : Lévy. Cette pièce semble se rapporter à l'époque de la bataille de Marengo, sous le Consulat (14 juin 1800), qui livra la Haute-Italie aux Français, et avoir été frappée immédiatement après le traité de Lunéville (9 février 1801), qui reconnaissait les Républiques italiennes, cisalpine, ligurienne, etc., etc.

La province Eridania était celle du Pô, l'ancien Eridan des poètes, fleuve célèbre par la chute de Phaéon ; cette contrée correspond sous le rapport topographique à la Gaule subalpine, et sa capitale Turin devint, en 1804 (an 12), le chef-lieu du département du Pô.

**Cannes.** — Il circule depuis quelques jours, à Cannes, des pièces fausses de 5 francs en argent, à l'effigie de Victor-Emmanuel et au millésime de 1878.

**Cagnes.** — La brigade de gendarmerie de Cagnes a fait ces jours derniers une importante capture. Elle a arrêté quatre individus soupçonnés d'être les auteurs d'une arrestation à main armée opérée récemment à Nice, pendant la nuit, au quartier Sainte-Hélène, sur la personne d'un passant attardé qui fut complètement dépouillé de son argent.

C'est au moment où ils allaient monter en wagon que ces quatre malandrins ont été appréhendés au corps par les gendarmes. Ils ont été trouvés nantis de révolvers et de couteaux-poignards.

Aménés à Grasse, ils ont été écroués à la maison d'arrêt et mis à la disposition du parquet, qui a retenu l'affaire.

**Nice.** — On écrit de Castellane au *Phare du Littoral* :

« Pendant l'orage de samedi 28 août, le sieur Louis Peyron, tisseur à Colmars, âgé de trente-trois ans, travaillait dans sa maison avec sa femme, quand tout à coup la maison sembla s'écrouler. La femme Peyron, qui s'était évanouie, se relevant, courut à son mari, qu'elle trouva complètement glacé. Le malheureux venait d'être tué par la foudre. »

— Un grave accident est arrivé le 3 septembre à Saint-André.

Le propriétaire du restaurant situé près de la célèbre grotte voulut nettoyer un fusil qui était chargé depuis deux mois. Lorsqu'il tira le coup, le fusil éclata et le fit tomber à la renverse, blessé aux bras et aux mains.

Bien que les blessures soient graves, on espère qu'il se rétablira bientôt.

— Nous apprenons que l'ouverture de la Bourse de Nice, dans l'immeuble appelé autrefois galerie Portalier, aura lieu prochainement. Les préparatifs et les aménagements sont terminés.

— La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée fera procéder sous peu à un agrandissement considérable de la gare des marchandises affectée à la petite vitesse.

Un devis portant les travaux à effectuer s'élevant à la somme de 45,000 francs a été adopté et les travaux vont être mis en adjudication.

On annonce aussi que la même Compagnie va faire exécuter à Menton des quais d'abord pour faciliter le chargement des marchandises et leur déchargement dans les wagons.

— Le jeune Bonari Dominique, demeurant au Pont Magnan, maison Martin, a quitté le domicile de ses parents le 7 septembre à 10 heures, du matin, et n'a pas reparu depuis.

Signalement : assez grand pour son âge, pieds nus, pantalon étoffe marron ; chapeau feutre noir ; chemise de couleur rayée, sans paletot.

— Le nommé Jean-Baptiste de Terville, âgé de soixante-cinq ans, artiste lyrique, né à Rouen, demeurant à Nice, rue Emmanuel-Philibert, 49, a été arrêté comme inculpé de nombreuses escroqueries, à l'aide de la publication de l'annonce suivante, dans le journal les *Affiches Parisiennes* : « 20 francs par jour, payables tous les quinze jours, travail facile pour « dame ou monsieur, copies chez soi, pas de caution. « Ecrire franco à M. Baliste, 18, place Garibaldi, à « Nice. »

Chaque personne qui s'adressait à ce monsieur Baptiste, qui n'était autre que le nommé de Terville, recevait une lettre lui demandant 10 ou 20 francs comme garantie de l'ouvrage à copier, somme qu'on s'empressait de lui envoyer en mandat-poste.

**Beaulieu.** — Le festin de Beaulieu avait attiré dimanche, dans cette charmante localité, une foule de promeneurs. On peut évaluer à 3,000 le nombre des étrangers qui s'y trouvaient. Les illuminations du bal ont été très réussies. A 10 heures, néanmoins, l'orage a mis fin aux réjouissances, et le retour à Nice s'est effectué par une pluie diluvienne.

**Menton.** — Deux individus venant d'Italie abordaient, il y a quelques jours, la plage de Menton dans un canot dont le nom et le numéro matricule avaient été grattés. Un douanier remarqua cette particularité. Canot et canotiers ont été séquestrés et expédiés à Nice pour plus ample information.

**Savone.** — Le chevalier Berlotto, syndic de Sestri-Levante, a fondé dans la bourgade de San Bartolomeo un asile de l'enfance rurale.

Le local lui a coûté près de 70,000 francs. Il a en outre donné à l'asile 6,000 francs de rente.

**Gênes.** — Le 1<sup>er</sup> courant, le vapeur anglais *Louis II* a échoué contre la jetée de prolongement du môle neuf, heureusement sans conséquences, parce que la mer était calme et qu'un faible vent de *tramon-tana* soufflait.

**Sanpierdarena.** — Le 5 septembre, le train de Ventimiglia, dit le *Corriere Mercantile*, a subi un grave retard, la machine ayant déraillé à peu de distance de la gare de Sanpierdarena.

Ce qui est curieux, c'est que, le lendemain matin, la locomotive encombra encore la voie.

Les trains, par conséquent, sont arrivés en retard et les voyageurs de la ligne de Busalla ont été obligés de descendre bien avant d'arriver à la gare de Sanpierdarena.

**Asti.** — Un grand nombre de vignobles des collines du Monferrat ont été, la semaine dernière, dévastés par la grêle.

Un ouragan épouvantable s'est déchaîné furieusement sur les communes de Cocconato, de Piovà, de Marmorito, de Ceretto et de Passerano.

Les grêlons étaient d'une grosseur effrayante. Quelques-uns étaient de vrais blocs de glace gros comme des oranges.

Les paysans, en proie à l'épouvante et au désespoir, se réfugiaient dans les caves. Un malheureux passant, atteint par un de ces terribles bolides, a été tué sur le coup.

A la nuit, les eaux se précipitèrent avec fureur des collines sur les champs et les prés.

L'orage a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit. Impossible de décrire l'état des campagnes dévastées par cette horrible tempête. (*Italie.*)

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco.*)

Paris a failli étouffer, cette semaine. L'asphalte du boulevard rappelait la lave du Vésuve en éruption, et la traversée de la place de la Concorde luttait avec celle du Sahara. Tous ceux qui n'étaient pas calcinés s'empressaient de désertier Paris, pour cette ombre des forêts, si chère à Phèdre, ou pour les bords de

l'Océan, et c'est devant des salles vides que les acteurs jouaient dans les théâtres. Un orage est survenu, qui a rendu la capitale un peu moins inhabitable, et empêché les Parisiens d'être tous frappés de congestion cérébrale.

Cette terrible congestion a emporté, prématurément, un des membres les plus distingués de l'Académie de Médecine, le docteur Delpech, un des rares conservateurs que comptait le Conseil Municipal. Fils d'un praticien éminent, le docteur Delpech avait suivi la carrière paternelle, facilitée pour lui par une grosse fortune. Il possédait, rue Barbet-de-Jouy, un charmant hôtel, et était le médecin attitré des mondaines du faubourg Saint-Germain. C'était un homme d'excellentes manières, un causeur agréable, et sa perte a causé une profonde impression.

C'est en faisant l'ouverture de la chasse que le docteur Delpech a été frappé. Cette ouverture, cette année, n'a pas été brillante. Les perdreaux sont rares, et c'est le lièvre seul qui en a fait les frais. Beaucoup de propriétaires ont retardé l'ouverture, sur leurs domaines, jusqu'à la fin de ce mois, et ne chasseront que sous bois la plaine n'offrant presque rien à récolter.

La vie à la campagne est dans son plein, et de tous côtés s'exerce l'hospitalité châtelaine. A Ferrières, chez la baronne de Rothschild ; à Champlatreux, chez la duchesse d'Ayen ; à Montigny, chez M<sup>me</sup> de Mirepoix ; à Luciennes, chez M<sup>me</sup> de Nerville ; à Sainte-Assise, chez le prince de Beauvau. De Montretout nous arrive la bonne nouvelle de la naissance d'un fils à la princesse Constantin Radziwill. Le nouveau-né portera le nom de Léon, comme son bisaïeul, le feu prince Léon Radziwill, duc de Niesvicz, Olyka et Kleck, prince du Saint-Empire, comte de Szydloviec, mort major général de l'armée lithuanienne. Il a pour parrain son oncle, le prince Mathias Radziwill et pour marraine, M<sup>me</sup> Jules Lacroix, née comtesse Rzewuska, femme de l'éminent poète tragique, l'auteur de *Valeria*, du *Testament de César*, de *l'Edipe-roi*. M<sup>me</sup> Lacroix préside, à Paris, depuis bien des années, un salon où l'élément artistique et littéraire se mêle à l'élément aristocratique. Femme de la plus haute distinction et de la plus rare intelligence, elle est l'image absolue de ces grandes dames de l'ancien régime, si parfaitement empreintes d'un sentiment de vraie grandeur que, les rencontrant sans les connaître dans la rue, dans un magasin, vous subissiez aussitôt l'ascendant de leur supériorité. La jeunesse est la bienvenue à son foyer, et elle exerce une influence considérable et vénérée sur tout un groupe d'individualités choisies qu'elle se plaît à entourer de ses conseils, à protéger de son expérience. Sa maison est de ces rares demeures dont les hasards de la vie peuvent éloigner un moment, mais qu'on n'oublie pas une fois qu'on y a été introduit et où l'on s'empresse de revenir, l'occasion se présentant, sûr de trouver, sur le seuil, un aimable sourire et une bonne parole.

Les grands et les petits journaux, qui s'étaient fait la guerre de bien des façons différentes, viennent d'en inventer une nouvelle, qu'on pourrait appeler le combat aux tribunaux. Le goût du public se prononçant chaque jour avec une vivacité toujours croissante pour les drames judiciaires, chacun veut servir à ses abonnés de longues colonnes de débats correctionnels ou de cours d'assises. Nul ne saurait dire où nous conduira cette course au clocher des journaux à travers les plaidoyers, les condamnations et les acquittements.

En attendant, il résulte de cette complaisance intéressée des journaux pour le lecteur avale-émotion que la magistrature se voyant chaque jour donnée en spectacle à un public plus nombreux, prend des poses théâtrales et fait des discours à l'adresse de l'univers, tandis qu'elle ne devrait songer qu'aux accusés et aux témoins qu'elle a sous les yeux. L'autre jour, un président de cour a parlé de la bonne ville de Paris comme aurait pu le faire Henri IV. Je ne désespère pas de voir bientôt les magistrats dire leur opinion sur les pièces en vogue ou le livre du jour, entre un interrogatoire et une condamnation à mort. Et comme les théâtres de société sont depuis longtemps passés de mode, on aura de petites cours d'assises avec gendarmes, avocats, criminels et plaidoyers.

A propos de cour d'assise, les attaques nocturnes se multiplient à Paris dans des proportions inquiétantes. Notez qu'on est dans la belle saison; que sera-ce donc quand l'hiver survenant fera sortir plus de loups encore des bois? Quelques-unes de ces attaques, du tragique passent parfois au comique. Une de ces dernières nuits, un acteur très connu d'un théâtre de drame, M. M..., se retirait paisiblement chez lui. C'était à l'issue du spectacle.

Comme les trois quarts et demi des comédiens du boulevard, M. M... habite le faubourg du Temple, à l'endroit où ce faubourg commence à devenir la Courtille.

Il était arrivé sur le bord du canal, quand un monsieur, peu délicat, le saisit à la cravate, en le priant de ne point passer outre. Au langage et aux gestes, le comédien comprend à qui il a affaire et se laisse dévaliser. Peut-être même son interlocuteur lui eut-il fait la galanterie d'un bain froid, sans l'arrivée d'un second Abadie.

Plus exercé que le premier, celui-ci reconnaît M. M....

— Malheureux, s'écrie-t-il en repoussant son collègue, veux-tu bien avoir plus d'égard pour monsieur!

Le collègue ne comprenait pas encore.

— Ne reconnais-tu pas M. M..., l'acteur?

— Il se pourrait! Ah! Monsieur, mille pardons, vraiment! Mais la ville est si mal éclairée; la police ne fait pas son devoir.

Le comédien se garda bien d'avoir à cet égard le courage de son opinion. Le second voleur continua:

— Je vous félicite M. M... sur votre dernière création. Vous m'avez fait plaisir, mais la pièce est médiocre.

— Vous trouvez, Monsieur?

— C'est-à-dire qu'aujourd'hui la littérature se perd. Nous revenons au drame populacier et aux coups de couteau. Comment voulez-vous qu'on moralise les masses avec cela?

En ce moment, un coup de sifflet se fit entendre.

— Excusez-nous, Monsieur, ajouta le filou littéraire, nous avons affaire plus loin.

Et l'on se salua réciproquement; après quoi, M. M... continua paisiblement sa route, trouvant que la carrière théâtrale a parfois du bon.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Le Caroubier

Parmi les arbres de nos contrées, il en est un qui devient trop rare et qui, à ce titre au moins, mériterait bien la faveur des modernes successeurs de la Quintinie, s'il ne se recommandait encore par l'éclat de son feuillage dense, luisant et toujours vert, comme par sa forme élégante et son aspect véritablement ornemental. C'est le *Caroubier*, qui, en outre, l'avantage inappréciable de fournir un ombrage des plus précieux contre les rayons trop ardents du soleil.

D'une rusticité éprouvée sur la côte Ligurienne, en Sicile, à Chypre et dans l'Asie mineure, le caroubier paraît reculer devant les frimas du Nord. Son acclimatation ne paraît pas avoir été tentée au delà de Marseille.

Il croît spontanément dans les fentes de nos rochers, se contente du sol le plus ingrat et le plus aride, aime le voisinage de la mer et l'exposition du midi, mais ne s'accommode pas d'un terrain humide ni des vents froids. En Orient, on le plante dans les plaines et on le greffe à cinq ou six ans, pour obtenir des fruits plus abondants et plus délicats. Sa croissance est d'autant plus lente que ses racines trouvent moins d'aliments dans le sol, mais il passe pour vivre communément cinq ou six cents ans. Il s'élève parfois jusqu'à 12 mètres, et a une tendance à s'étaler.

Bien qu'il supporte la taille, le caroubier est surtout remarquable lorsque rien ne vient contrarier le dessin capricieux de ses branches noueuses et qu'il conserve toute la saveur originale de son éclatante frondaison, dont les parties frappées de caducité resplendent encore d'un merveilleux ton rougeâtre et forment un heureux contraste avec les parties vertes qui donnent l'idée du printemps perpétuel.

Les fleurs en petites grappes peu visibles, sans éclat et sans odeur, naissent à l'aisselle des feuilles. Le fruit forme une longue silique verte d'abord, puis brune au

moment de la maturité, divisée intérieurement par des cloisons transversales en loges, dont chacune renferme une graine dure et luisante entourée d'une pulpe sucrée, qui n'est pas sans analogie avec celle du tamarin.

Les feuilles du caroubier contiennent assez de tannin pour être employées avec succès dans l'industrie, notamment à la préparation des cuirs.

Les fruits verts passent pour être nuisibles aux animaux ruminants. Mais lorsqu'ils sont à maturité, ils constituent au contraire une excellente nourriture pour le bétail. Les chevaux en sont très friands et, dans les pays chauds, cet aliment remplace avantageusement l'avoine. D'autre part, des peuplades entières, en Grèce et dans l'Apulie, se nourrissent de la pulpe de caroube, qui fut une grande ressource pendant le siège de Gènes, que soutint si glorieusement Masséna.

En Russie, en Autriche et en Roumanie, la population pauvre la considère comme une friandise. Chez nous, elle est employée, en médecine, comme pectorale et rafraîchissante, sous diverses formes officinales.

Le laboratoire de la Société Industrielle en fait un sirop très apprécié des mères de famille, et la pâte de karouba de la pharmacie Muratore obtient un légitime succès. Nous avons vu aussi les semences sèches employées avec avantage par les éleveurs de moutons, pendant l'hiver, pour combattre la toux produite par l'usage des graines de coton.

Enfin, le bois rouge et veiné du caroubier entre, pour une bonne part, dans les merveilles de la tableterie et de l'ébénisterie monégasque et niçoise, et la racine sert à la fabrication des pipes.

Les caroubes, nommées aussi carouges (fruits mûrs du caroubier), sont l'objet d'un commerce important, particulièrement à Nice, à Marseille, à Cette, à Chypre, à Trieste et en Espagne. Rien que l'île de Chypre en a exporté pour plus de deux millions de francs en 1879.

On a tenté d'en extraire le sucre et l'alcool. Sans nous prononcer sur ces essais, dont les conditions ne nous sont pas bien connues, nous croyons que la principale utilité de ce produit végétal, que nous sommes malheureusement obligés de tirer pour la presque totalité de l'étranger, réside dans son affectation à la nourriture du bétail. On peut aussi l'utiliser pour la teinture.

Puisque nous sommes à parler des plantes, signalons-en une que nous voudrions voir moins dédaignée de nos lecteurs et qui, bien que n'ayant pas le privilège coûteux de venir des contrées lointaines et la délicatesse frileuse des plantes exotiques, constituerait un charmant ornement de nos jardins. La *pervenche*, ainsi qu'on peut le voir dans la promenade Saint-Martin, se prête admirablement à la décoration des massifs et des plates-bandes. Il y en a de deux sortes: la grande a deux espèces de tiges, les unes sarmenteuses, rampantes ou grimpantes, les autres fertiles (portant fleurs), dressées. Ces tiges sont très flexibles; les feuilles larges, ovales, sont d'un beau vert; les fleurs bleues, apparaissent dès les premiers rayons du soleil printanier. La petite *pervenche* des bois est plus humble dans toutes ses parties: ses tiges fertiles, dressées, ne dépassent pas 20 centimètres.

La *pervenche* était, pour J.-J. Rousseau, l'emblème des souvenirs durables. « J'allai, dit-il dans ses *Confessions*, m'établir aux Charmettes avec M<sup>me</sup> de Warens; en marchant, elle vit quelque chose de bleu dans la haie, et me dit: « Voilà de la *pervenche* encore en fleur. » Je n'avais jamais vu de la *pervenche*; je ne me baissai pas pour l'examiner, et j'ai la vue trop courte pour distinguer à terre les plantes de ma hauteur. Je jetai seulement, en passant, un coup d'œil sur celle-là, et près de trente ans se sont passés sans que j'ai revu de la *pervenche*, ou que j'y ai fait atten-

tion. En 1764, étant à Gressier, avec mon ami Dupeyron, nous montions une petite montagne, au sommet de laquelle il y a un joli salon, qu'il appelle avec raison Bellevue. Je commençais alors d'herboriser un peu. En montant, et regardant parmi des buissons, je pousse un cri de joie: Oh! voilà de la *pervenche*!

Delille, dans *l'Homme des Champs*, a noté cette exclamation:

Voyez quand la *pervenche* en un champ ignoré  
Offre à Rousseau sa fleur si longtemps désirée!  
La *pervenche*, grand Dieu! la *pervenche*! Soudain  
Il la couve des yeux, il y porte la main,  
Saisit sa douce proie: avec moins de tendresse  
L'amant voit, reconnaît, adore sa maîtresse.

La pureté de nuances des fleurs bleu clair de la *pervenche* l'a fait choisir comme l'emblème de la virginité. En Italie, on fait de la *pervenche* des couronnes pour les déposer sur le cercueil des jeunes filles.

Cette plante entrait jadis dans les breuvages mystérieux des sorciers; le peuple lui attribuait aussi des propriétés médicales, spécialement pour les maladies haitieuses. M<sup>me</sup> de Sévigné croyait à ses vertus et recommandait souvent à sa fille la *bonne petite pervenche* contre les douleurs de poitrine dont elle se plaignait. Elle était même tellement persuadée que M<sup>me</sup> de Grignan devait sa guérison à cette plante, qu'elle écrivait un jour:

« Cette chère *pervenche* pouvait faire des merveilles dans cet état. Je suis ravie que vous l'avez trouvée à votre point. Quand vous redevintes si belle, on disait:

« — Mais sur quelle herbe a-t-elle marché?

« Je répondais:

« — Sur de la *pervenche*. »

Sans partager un pareil enthousiasme pour la *pervenche*, nous voyons en elle une fleur charmante qu'on a tort d'exclure de nos jardins.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétaire du Casino.

ETUDE DE M<sup>e</sup> VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt,

Monsieur Gabriel Le Nen, propriétaire, demeurant à Nogent-sur-Marne, avenue Montaigne, n<sup>o</sup> 37,

A acquis de: 1<sup>o</sup> monsieur Nicolas Viale, banquier, et de madame Adèle Biovès, son épouse, demeurant ensemble à Menton, 2<sup>o</sup> et monsieur Emile Biovès, avocat, demeurant aussi à Menton,

Un terrain propre à bâtir, situé à Monaco, avenue de la Gare, d'une superficie de deux cent quatre-vingt-seize mètres cinquante-sept centièmes, confrontant, par devant, à l'avenue de la Gare, sur une longueur de treize mètres soixante centimètres; à gauche, à la rue de la Colla, sur une longueur de vingt-trois mètres; à droite, au passage de la Gare aux Marchandises, sur une longueur de vingt-un mètres dix centimètres, et, par derrière, à des terrains restants aux vendeurs, sur une longueur de treize mètres cinq centimètres.

Cette acquisition a été faite moyennant un prix prin-

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hautour de l'observatoire, 65 mètres)

Septembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					HUMIDITÉ RELATIVE	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				moenne					
5	769.5	769.5	768.6	768.6	768.6	23.8	25.2	24. »	23.2	22.7	85	calme, S O soir	beau						
6	68.3	67.8	66.8	66.6	66.4	23.4	25.4	24.5	23.8	23.3	84	S E, S O soir	id.						
7	65.8	65.2	64.5	63.5	63.6	24.5	26.7	25.4	24. »	23.6	88	S O	beau, voilé soir						
8	63.2	63.2	63. »	62.7	61.5	24.8	26.2	25.8	24.3	24. »	92	id.	voilé						
9	59. »	59.4	59. »	60. »	61.4	23.8	25.4	25.1	24.3	24.2	83	S E	beau						
10	62. »	60.8	61. »	61.4	61. »	22. »	21.2	22.8	23. »	22.6	90	S E, O soir	couvert, orage						
11	59.8	59.8	59.2	59. »	59.4	23.2	25.4	24. »	23. »	21.9	83	S E	beau						
DATES																			
Températures extrêmes																			
Maxima												27.1	26.2	27.4	27.7	26.8	23.5	27.3	Pluie tombée: 36 <sup>mm</sup>
Minima												20.3	20.5	21. »	21.5	21.2	19. »	19.1	

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 24 MAI 1880 — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	593	487
	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.		mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	omn.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	soir	matin	matin	mat'n	mat'n	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	12 05	2 17	6 40	7 50	6 35	9 49	10 »	3 03
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	8 40	11 10	1 14	2 50	3 54	7 10	8 02
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	9 51	12 08	2 05	3 54	4 10	6 35	8 17
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 30	12 42	2 35	4 22	6 46	8 29	8 36	8 45
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 37	12 49	» »	4 29	6 53	8 36	8 45	9 02
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 45	12 57	» »	4 40	7 01	8 45	9 02	9 08
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 03	» »	1 12	3 01	4 55	7 15	9 02	9 08
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 10	» »	1 18	3 07	5 01	7 21	9 08	9 20
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebr.	9 19	» »	1 32	» »	5 10	7 52	9 20	9 29
19	2 45	1 85	1 30	Menton	4 55	9 43	1 55	3 40	5 19	8 12	9 20	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome	6 32	11 47	3 45	6 15	» »	10 20	» »	» »
				Gènes	1 55	6 05	10 10	10 40	» »	» »	» »	» »

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	STATIONS	478	5 JJ	482	486	488	492	494	498
					mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	6 35	» »	10 20	12 45	3 14	7 28	10 15	» »
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 10	8 30	11 »	1 20	3 50	8 02	10 50	» »
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	7 20	8 40	11 10	1 31	4 »	8 12	» »	» »
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 29	8 50	11 20	1 41	4 10	8 23	11 12	» »
	» »	» »	» »	Monaco	7 36	8 59	11 31	1 47	4 25	8 30	11 18	» »
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 49	9 13	11 44	» »	4 39	8 44	» »	» »
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 57	9 21	11 52	» »	4 47	8 52	» »	» »
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 04	9 28	12 07	2 11	4 54	9 01	11 42	» »
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 16	9 40	12 19	2 23	5 06	9 13	11 54	» »
				Nice } départ	6 08	9 55	1 43	2 45	5 20	9 40	12 »	» »
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 15	11 05	2 53	3 45	6 29	11 »	12 55	» »
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	12 »	3 23	8 10	7 38	» »	5 20	» »	» »
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	2 20	5 »	10 15	9 15	» »	7 40	» »	» »

cipal de vingt-trois mille sept cent vingt-cinq francs soixante centimes.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le treize septembre mil huit cent quatre-vingt.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le treize septembre mil huit cent quatre-vingt. Signé: L. VALENTIN, défenseur.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 12 Septembre 1880

GOLFE JUAN. t. Jeune-André, fr., c. Palmeri, sable.  
 MARSEILLE. t. Jeune-Valentin, id., c. Palmaro, div.  
 GOLFE JUAN. t. la Fortune, id., c. Moute, sable.  
 ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.  
 ID. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.  
 ID. b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.  
 ID. t. St-Pierre, id., c. Giraud, id.  
 ID. t. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.

MENTON. t. N. S. della Misericordia, ital., c. Anfusso, vin.

MARSEILLE. goël. Léonie-Victorine, fr., c. Audiffren, briques, tuiles.  
 NICE. ch. à vap. le Commerce, id., c. Lambert, sur l.

Départs du 6 au 12 Septembre 1880

GOLFE JUAN. t. St-Pierre, fr., c. Giraud, sur lest.  
 ID. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.

VILLEFRANCHE. b. Virginie, id., c. Isoard, id.  
 ID. b. l'Assomption, id., c. Barral, id.

MENTON. t. Jeune-Valentin, id., c. Palmaro, div.  
 GOLFE JUAN. t. Jeune-André, id., c. Palmeri, s. l.

ID. t. la Fortune, id., c. Moute, id.  
 ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.  
 ID. b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.  
 ID. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.  
 ID. t. St-Pierre, id., c. Giraud, id.  
 ID. t. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.

NICE. ch. à vap. le Commerce, id., c. Lambert, sur l.

Le 1<sup>er</sup> octobre prochain  
 RÉOUVERTURE

RESTAURANT DE LA MAISON DORÉE  
 MONACO (Condamine)

CHARLES GIUGLARIS, propriétaire

DÉJEUNERS ET DINERS A PRIX FIXE  
 SERVICE A LA CARTE  
 SALONS PARTICULIERS — CHAMBRES & SALONS MEUBLÉS

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

TABLE D'HÔTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco. TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée). tenue par Erasme Rey. Boulevard de la Condamine.

HOTEL DE RUSSIE et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

35' minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éblouissante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.